

diamido-arsenobenzol que l'on doit broyer dans un mortier et qu'une telle dose ne peut avoir aucune action fâcheuse. Au reste on peut, sans inconvénients, remplacer l'alcool méthylique par de l'alcool éthylique.

Les douleurs provoquées par les injections intramusculaires sont dues à l'alcalinité assez forte des solutions employées, le dioxy-diamido-arsenobenzol ne pouvant être dissous entièrement qu'en milieu alcalin.

Wechselmann et Lange semblent avoir réalisé un progrès en préconisant la technique suivante: la poudre de dioxy-diamido-arsenobenzol, en même temps qu'elle est broyée dans un mortier, est mélangée à 1 ou 2 centimètres cubes de lessive de soude du commerce, qui la dissout. En ajoutant goutte à goutte de l'acide acétique, glacial, on voit se produire un léger précipité jaune que l'on émulsionne dans 1 ou 2 centimètres cubes d'eau stérilisée. Ensuite par l'addition alternative de solution décimale de soude et d'acide acétique à 1 p. 100, on arrive à obtenir une solution absolument neutre, ce que l'on évalue facilement au papier de tournesol. De la neutralité de la solution dépend l'absence de douleur au moment de l'injection; la quantité de cette dernière se trouve réduite à 4 à 8 centimètres cubes. Wechselmann et Lange injectent cette préparation, non dans la masse musculaire de la fesse, mais dans le tissu cellulaire sous-cutané de la région sous scapulaire.

Le mode d'élimination du dioxy-diamido-arsenobenzol hors de l'organisme a été réduite par Fischer et Hoppe. Après injection de 0 gr. 30 de substance dans les muscles, la durée de l'élimination par les urines peut se prolonger pendant treize jours chez les paralytiques généraux; elle est terminée en trois à cinq jours chez les épileptiques, et en dix jours au plus chez les différents syphilitiques. Après les injections intra-veineuses l'élimination est terminée en deux ou trois jours chez tous les malades. L'élimination du dioxy-diamido-arsenobenzol est notablement plus lente que celle de l'atoxyl, de l'arsacétine et de l'arsénophénylglycine.

Après les injections intramusculaires on trouve encore des traces dosables d'arsenic dans les matières fécales au bout de dix